



INF'EAU

La qualité de l'eau distribuée au robinet est surveillée au quotidien par les producteurs d'eau (Odyssey, Saur, SMDS, SME). À cette surveillance, s'ajoute le contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé.

**CONTRÔLES, ANALYSE DE LA QUALITÉ,
RECOMMANDATIONS...
SUIVEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS.**

#1 L'EAU DU ROBINET EST IMPROPRE À LA CONSOMMATION



Les Martiniquais peuvent boire l'eau du robinet sans risque. Les mesures de gestion et les équipements mis en place permettent de garantir une eau de bonne qualité.

Des contrôles sont effectués **avant et après** les stations de production, pour s'assurer de l'efficacité des traitements mis en œuvre.

Les analyses réalisées directement au robinet **montrent que l'eau n'est pas dégradée** au cours de son parcours dans les canalisations publiques.



**POUR CONNAÎTRE LA QUALITÉ DE L'EAU
DISTRIBUÉE DANS VOTRE COMMUNE :**



OU RENDEZ-VOUS [ICI](#).

#2 LES PESTICIDES NE SONT PAS RECHERCHÉS DANS L'EAU



La recherche de pesticides dans l'eau a débuté en 1999 dans le cadre du contrôle sanitaire piloté aujourd'hui par l'Agence Régionale de Santé de Martinique. Ces recherches sont réalisées toute l'année sur l'eau avant et après traitement. En complément du contrôle sanitaire réglementaire, l'ARS Martinique recherche également des pesticides au robinet des consommateurs.

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU



+ DE 60

POINTS DE CONTRÔLE

pour la recherche de la chlordécone dans l'eau potable au robinet des consommateurs

Entre 2019 et 2022 plus de 200 contrôles pesticides ont été effectués directement au robinet des consommateurs en complément de contrôle sanitaire : **100% des résultats pesticides conformes** sur les 320 paramètres recherchés.



≈ 160

RECHERCHES DE CHLORDÉCONE PAR AN

90 sur l'eau brute avant traitement et 70 sur l'eau après traitement



≈ 320

PESTICIDES ET MÉTABOLITES

recherchés

#3 LES CHIFFRES CLÉS DU CONTRÔLE SANITAIRE 2022

> Qualité bactériologique de l'eau :

98,8% de conformité

> Qualité pesticides de l'eau :

98,3% de conformité

> 1126 prélèvements ont été réalisés :



100 sur l'eau prélevée à la ressource avant traitement, avec recherche systématique de 320 pesticides et métabolites ;



261 sur l'eau traitée en sortie d'usine, dont 59 avec recherche de 320 pesticides et métabolites ;



765 sur l'eau distribuée, directement au robinet, dont 13 avec recherche de 320 pesticides et métabolites réalisés en complément du contrôle sanitaire, pour les points alimentés par des ressources où la présence de pesticides est connue.

#4 L'EAU DES CAPTAGES EST POLLUÉE PAR LES PESTICIDES

FAUX

La mise en évidence de la chlordécone a entraîné la **fermeture de 5 captages d'eau depuis 1999.**

En 2023, sur la trentaine de ressources exploitées, seul le captage de la rivière Capot nécessite un traitement des pesticides avant distribution. 2 autres captages situés à Basse Pointe et au Morne Rouge sont considérés comme sensibles et font l'objet d'un contrôle supplémentaire.

Les normes européennes de potabilité sont extrêmement strictes : 0.1 microgramme de pesticides/litre (équivalent d'1 gramme de pesticide pour 10 millions de litres).

Afin de garantir le respect de cette norme, **environ 100 contrôles sont effectués** au captage chaque année.



#5

L'EAU DE SOURCE « EN BORD DE ROUTE » EST IMPROPRE À LA CONSOMMATION



Les sources naturelles dites de « bord de route » de Martinique ne sont pas soumises au contrôle sanitaire de l'ARS car elles ne sont pas destinées à la distribution publique.

Entre 2004 et 2008, les analyses ponctuelles réalisées ont mis en évidence la présence de bactéries pathogènes ou de pesticides pour 90% d'entre elles.

Une nouvelle campagne d'analyses est en cours. Les résultats disponibles à ce jour tendent à confirmer la persistance de bactéries et pesticides.

Par précaution, il est donc fortement déconseillé de boire l'eau de ces sources.

ATLAS COMPLET DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'ARS :
<https://www.martinique.ars.sante.fr/leau-des-sources-de-bord-de-route>



Si vous disposez d'une source naturelle, vous pouvez bénéficier d'une analyse gratuite complète en vous rendant sur le site de **Jafa Martinik** :
<https://www.jafamatinik.mq/>

#6

IL FAUT QUE CHAQUE FOYER S'ÉQUIPE DE FILTRE À CHARBON



En Martinique l'eau du robinet est consommable sans traitement supplémentaire et respecte la norme très stricte de 0.1 microgramme de pesticides/litre (équivalent d'1 gramme de pesticide pour 10 millions de litres).

Les traitements mis en œuvre par les responsables de la production et de la distribution permettent de délivrer **une eau conforme aux normes sanitaires.**

Il n'est donc pas nécessaire de s'équiper de filtre à charbon.

En l'absence d'entretien adapté, l'usage de filtres à charbon domestique peut impliquer **des risques sanitaires.**



#7

QUAND L'EAU A UNE COULEUR ANORMALE, ÇA VEUT DIRE QUE JE NE PEUX PAS LA BOIRE



En cas de casse, d'intervention technique sur les réseaux ou de vétusté du réseau domestique, l'eau peut avoir une couleur inhabituelle.

Après plusieurs jours d'absence, ou si l'eau a une couleur jaunâtre ou blanchâtre, il faut simplement laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle redevienne transparente. Cette opération peut durer jusqu'à 2 minutes.

Des contrôles sont effectués au quotidien, afin de s'assurer de la potabilité de l'eau jusqu'au robinet du consommateur.



#8

L'EAU DU ROBINET A UN GOÛT ET OU UNE ODEUR DE CHLORE DÉSAGRÉABLES

X
FAUX

✓
VRAI

L'usage du chlore est nécessaire et permet de garantir que des bactéries ne se développent pas dans l'eau lors de son parcours jusqu'au robinet des consommateurs.

Toutefois, la présence de chlore en excès peut donner un goût et ou une odeur désagréables à l'eau.

Pour supprimer ces désagréments, il suffit de laisser reposer votre eau quelques heures dans une carafe ou une bouteille en verre propre avant de la consommer.



#9

L'EAU EN BOUTEILLE PRODUITE EN MARTINIQUE EST POLLUÉE PAR LES PESTICIDES



• • • L'eau en bouteille produite en Martinique **est surveillée** à la fois par l'exploitant et par l'Agence Régionale de Santé.

• • • La recherche de pesticides est organisée par l'ARS au niveau de la ressource et dans les bouteilles.

• • • En Martinique, depuis 1999, **aucune trace de chlordécone ou d'autres pesticides n'a été décelée à ce jour.**



#10 TOUTES LES EAUX EMBOUTEILLÉES SONT DES EAUX DE SOURCES



Il existe 2 types d'eau :

> Les eaux souterraines naturellement potables :

Les **eaux de source** et les **eaux minérales naturelles** sont des appellations soumises à des critères de qualité stricts. Ces eaux doivent toutes deux être pures et stables dès l'émergence. Les eaux minérales naturelles doivent également contenir des minéraux en quantité suffisante pour être commercialisées sous cette appellation. Elles peuvent être gazeuses ou plates. Les eaux de source et les eaux minérales naturelles peuvent **convenir à l'alimentation des nourrissons** lorsque leur qualité répond à des normes sanitaires encore plus strictes. Dans ce cas, il en est fait mention sur l'étiquette.

> Les eaux traitées avant mise en bouteille :

L'appellation **eau rendue potable par traitement** autorise la mise en bouteille d'eaux dont la qualité nécessite un traitement avant consommation. Ces eaux peuvent être prélevées dans le milieu naturel (rivière ou source/forage) ou sur le réseau d'eau de ville. Elles subissent un traitement de potabilisation adapté à leur qualité avant mise en bouteille.



Pour vous assurer du type d'eau que vous consommez, lisez attentivement les étiquettes.